

Conseil de l'Agriculture Finistérienne

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans un contexte où l'agriculture est au centre des débats sociétaux et politiques, le Conseil de l'Agriculture Finistérienne, réuni le 25 janvier, réaffirme sa volonté de porter une expression forte et ambitieuse de l'avenir de l'Agriculture.

Cette vision partagée d'une agriculture performante, durable, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée sur notre territoire, doit s'accompagner d'un renouvellement des générations et de l'installation de jeunes, formés, avec des projets viables, vivables et transmissibles.

L'agriculture finistérienne, forte de sa diversité, a toujours répondu à l'ensemble des marchés avec des produits de qualité et elle continuera de le faire ! Les différents modèles n'ont pas à être opposés car ils sont complémentaires. L'objectif ne doit pas être d'aboutir à un modèle unique mais bien d'accompagner tous les projets d'entreprise et de défendre des stratégies collectives, dans une ambition de souveraineté alimentaire.

Au-delà de la montée en gamme, il est primordial d'assurer la rentabilité économique de nos exploitations agricoles et une juste répartition de la valeur dans la filière agroalimentaire. Comme nous le demandons depuis longtemps, nos organisations économiques doivent pouvoir s'appuyer sur des outils permettant de rééquilibrer les relations commerciales.

Concernant les discussions en cours sur la nouvelle PAC, pour laquelle la France doit transmettre prochainement son plan stratégique national à Bruxelles, le Conseil de l'Agriculture Finistérienne rappelle que celle-ci doit rester la plus commune possible et non être génératrice de nouvelles distorsions de concurrence.

Les aides de la PAC doivent être attribuées aux agriculteurs véritables et le paiement de l'Eco-régime accessible à tous les agriculteurs, quel que soit leur système de production. Ce nouveau « verdissement », limité à 20 %, doit valoriser avant tout les efforts déjà réalisés par les agriculteurs finistériens, dans l'évolution de leurs pratiques environnementales.

Les programmes opérationnels sont de véritables opportunités que donne l'UE aux Organisations de Producteurs, avec leurs Associations, dans d'autres secteurs que les fruits et légumes, pour structurer les filières et rééquilibrer le rapport de force dans les filières agroalimentaires.

Enfin, cette nouvelle PAC doit donner une réelle dynamique au renouvellement des générations et assurer l'installation de jeunes passionnés et porteurs de projets ambitieux pour l'agriculture finistérienne.

* Le CAF, instance de concertation et de coordination, regroupe 34 organisations agricoles finistériennes autour de la FDSEA du Finistère.

Contact : Jean Alain DIVANAC'H – Président du Conseil de l'Agriculture Finistérienne et de la FDSEA du Finistère